

Dolet quisque Dolet, non dolet ipse Dolet.

Chacun plaint Dolet, lui seul ne se plaint pas.

Dolet avait adressé à la souveraine et vénérable cour du parlement de Paris une requête en vers pour demander justice. On y remarque l'énergique indignation d'un accusé dont la conscience est calme et la fierté d'un homme qui sent sa valeur. Le poète ne craint pas d'irriter ses juges, eux qui avaient condamné tant d'hommes au supplice, en leur rappelant de quel prix est la vie d'un homme.

La grande rareté des œuvres de Dolet nous engage à transcrire un passage de cette requête.

Que me veut-on?
Dys-je de Dieu quelque cas mal sonnant?
Suys-je un loup gris? suys-je un monstre sur terre,
Pour me livrer une si rude guerre?
Suys-je endurcy en quelque meschant vice,
Pour me traîner si souvent en justice?

Ignorez-vous que maincte nation
N'ayt de cecy grande admiration (étonnement)?
Car chacun scait la peine que jay prinse
Et jour et nuyct sur la noble entreprinse
De mon estude, et comme je polys
Par mes escripts le renom de troyz lys;
Et toutesfoys de toute mon estude
Je n'ay loyer que toute ingratitute.

Et moy chétif, qui jour et nuict me tue
De travailler, et qui tant m'esvertue
Pour composer quelque ouvrage excellent,
Qui puisse aller la gloire révélant
Du nom françoy en tout quartier et place,
On ne me fait seulement tant de grace,
Qu'en bien versant (agissant) en repos puisse vivre
Et mon estude en liberté poursuyvre.
D'où vient cela? c'est un cas bien estrange,
Où l'on ne peut acquérir grand' louange.
Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,